



Raphaël Hilan architecte epfl

VILLA V

Situation

Aux abords d'un **cordon boisé protégé** de Champlan, la villa V procure à ses habitants le calme et l'intimité.

Sa façade sur rue s'ouvre sur le terrain de jeux communal, également **protégé de toute construction**.

La topographie du terrain, en pente légère entre le cordon boisé et la rue, répartie les accès extérieurs sur **deux niveaux distincts**.

- Niveau des garages, en relation avec la rue

- Niveau du logement, en relation avec le jardin/forêt

Surfaces extérieures

- parcelle	674 m ²
- jardin	300 m ²
- terrasse deck en bois	40 m ²

Surfaces intérieures

- surface construite	263 m ²
- surface construite pondérée	283 m ²
- surface habitable (chauffée)	190 m ²
- garage et cave	170 m ²



SITUATION 1.2'000
20 | 60 | 100



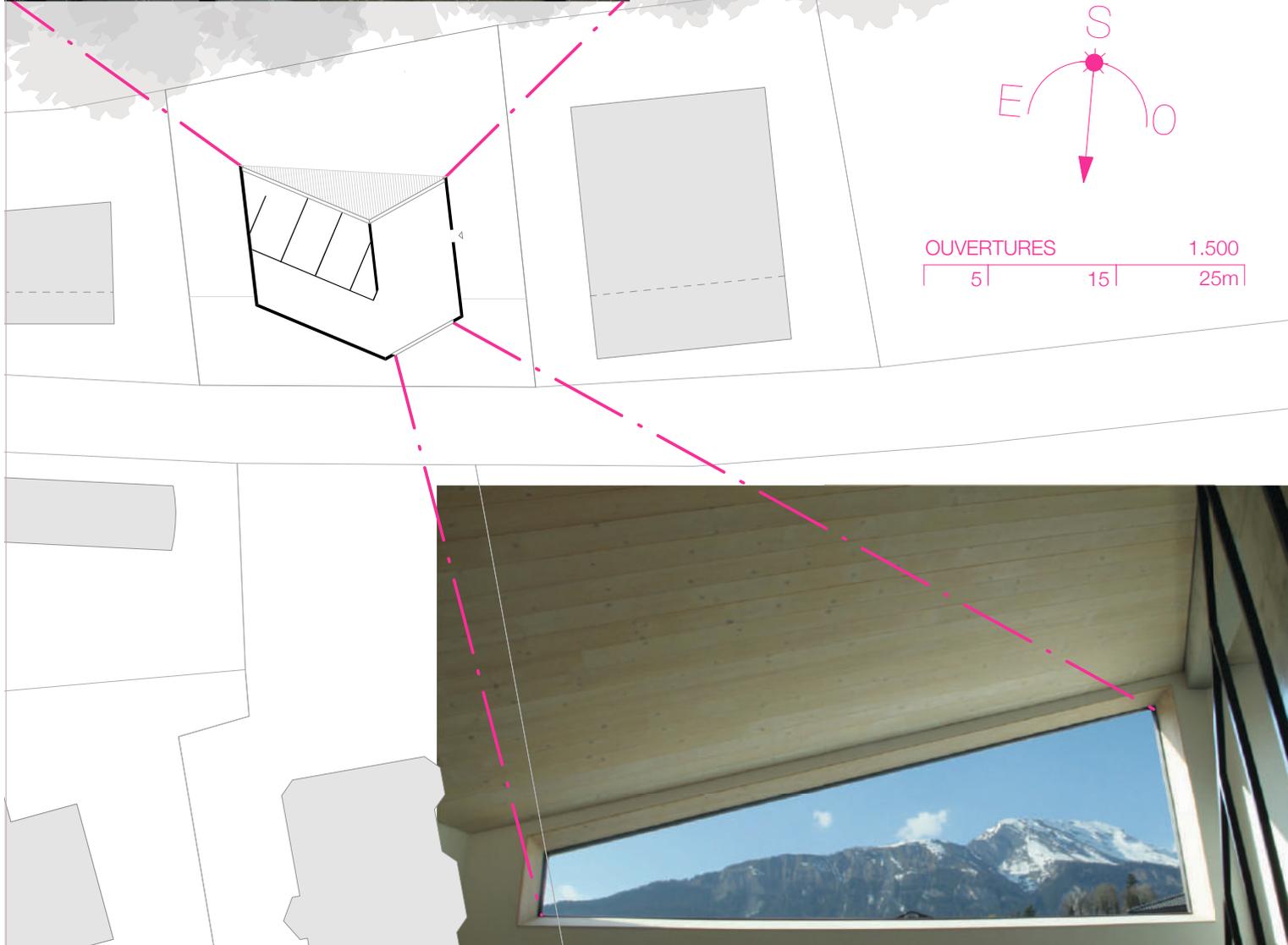
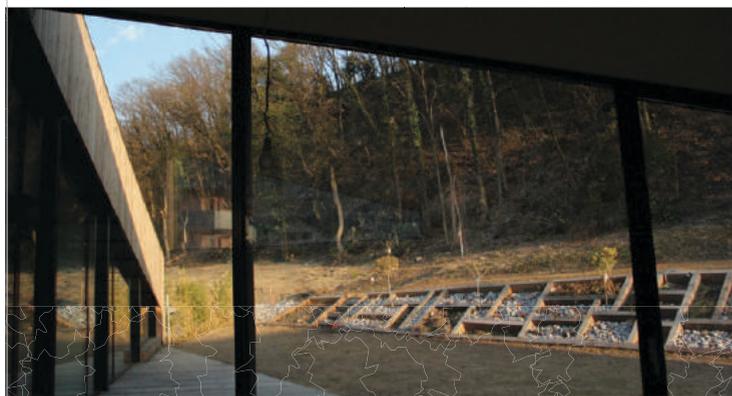
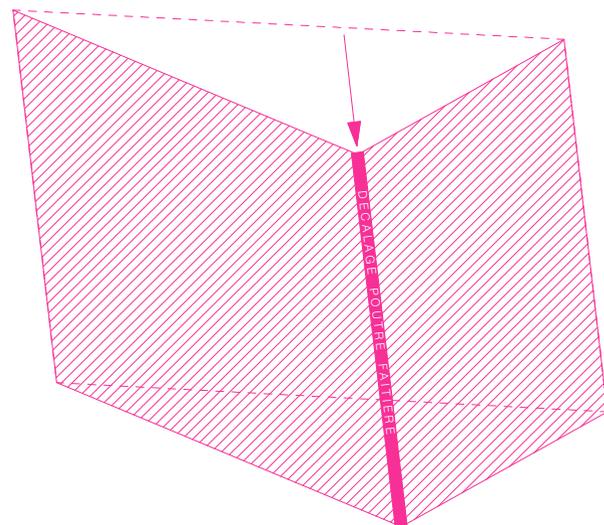
La villa V est une construction classique avec un toit à deux pans, mais dont la **poutre faitière à été décalée**. Ce geste simple du point de vue constructif, offre non seulement une forme architecturale caractéristique, mais règle avant tout les questions de **vue et d'intimité**. Ainsi, chaque endroit du logement est protégé du regard extérieur.

Au sud

Concavité assurant la protection visuelle de la façade entièrement ouverte sur la terrasse, le jardin et la forêt.

A l'ouest

Convexité assurant l'orientation d'une façade sur l'axe protégé (terrain de football) cadrant le magnifique panorama du massif du Haut-de-Cri.



Répartition des pièces

- entrée / cuisine / salle à manger
- séjour / espace polyvalant
- quatre grandes chambres fermées
- deux salles d'eau
- grand garage pour deux véhicules
- cave / buanderie / local technique

Au niveau du jardin, l'intérieur du logement définit clairement un grand espace suivant un plan en V, avec comme point de convergence la mise en scène d'une **grande baie vitrée** trapézoïdale de 5 sur 2 mètres, amenant une **lumière naturelle abondante et cadrant sur le massif**.

La branche principale du V est dotée d'un grand meuble (cf coupe CC) constituant à la fois la cuisine et la garde-robe. Il en résulte trois sous-espaces (salle à manger / hall entrée / salon) qui préservent malgré tout la sensation d'un grand espace ouvert et traversant, étant donné que la hauteur maximum du meuble est de 140cm.

La seconde branche forme un grand **espace polyvalant** (4x11 m) pouvant être dédié à une bibliothèque, un bureau, un home-cinéma ou un atelier de musique/peinture,... Cet espace forme une pièce supplémentaire en relation avec la vie commune.

Les quatre chambres, la cuisine ainsi que la salle à manger bénéficient d'un **éclairage maximal** grâce à une **ouverture complète de la façade sud** qui les plonge dans la verdure (cf. façade sud). Chacun de ces espaces s'ouvre sur la terrasse-deck protégée des regards.

La chambre parents de 24 m² bénéficie d'un **dressing** et d'un **bassin chauffé pour deux personnes** encastré dans la dalle (buses et bulles en option). Ce dernier est en liaison totale avec le jardin et la forêt grâce à la baie vitrée qui le longe.

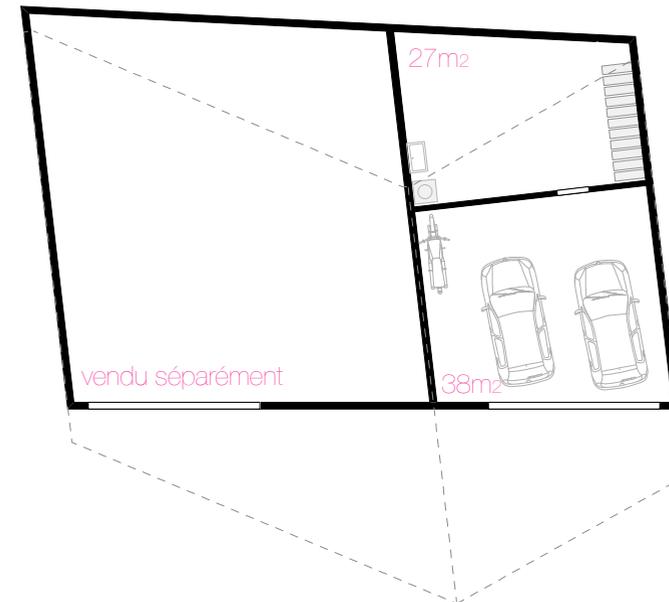
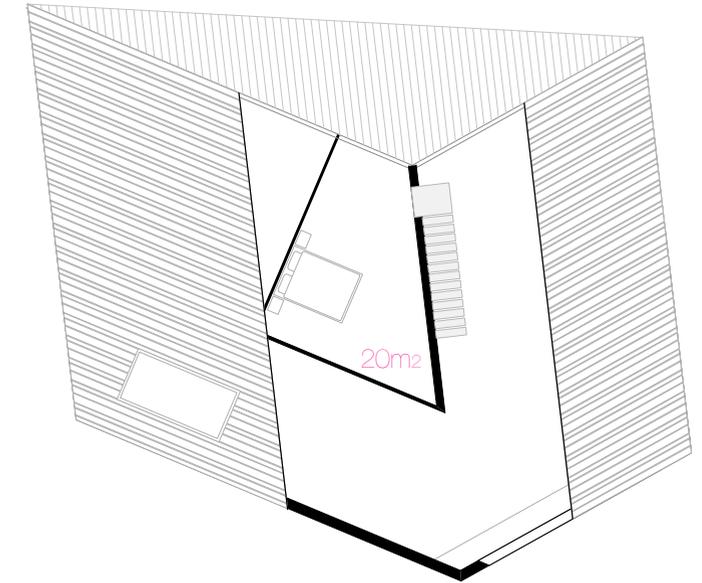


Sous la toiture se trouve une **quatrième chambre** de 20m², reliée au reste du logement par un escalier métallique encastré dans le mur en béton (cf. coupe BB et CC). Comme pour les autres chambres, tout le côté sud s'ouvre sur le jardin.

Le niveau rue comporte deux entités

- la chaufferie, la buanderie (reliés directement au logement par un escalier intérieur) et le garage pour deux voitures
- une surface de stockage vendue séparément.

NIVEAU COMBLES 1.200
2 | 6 | 10m



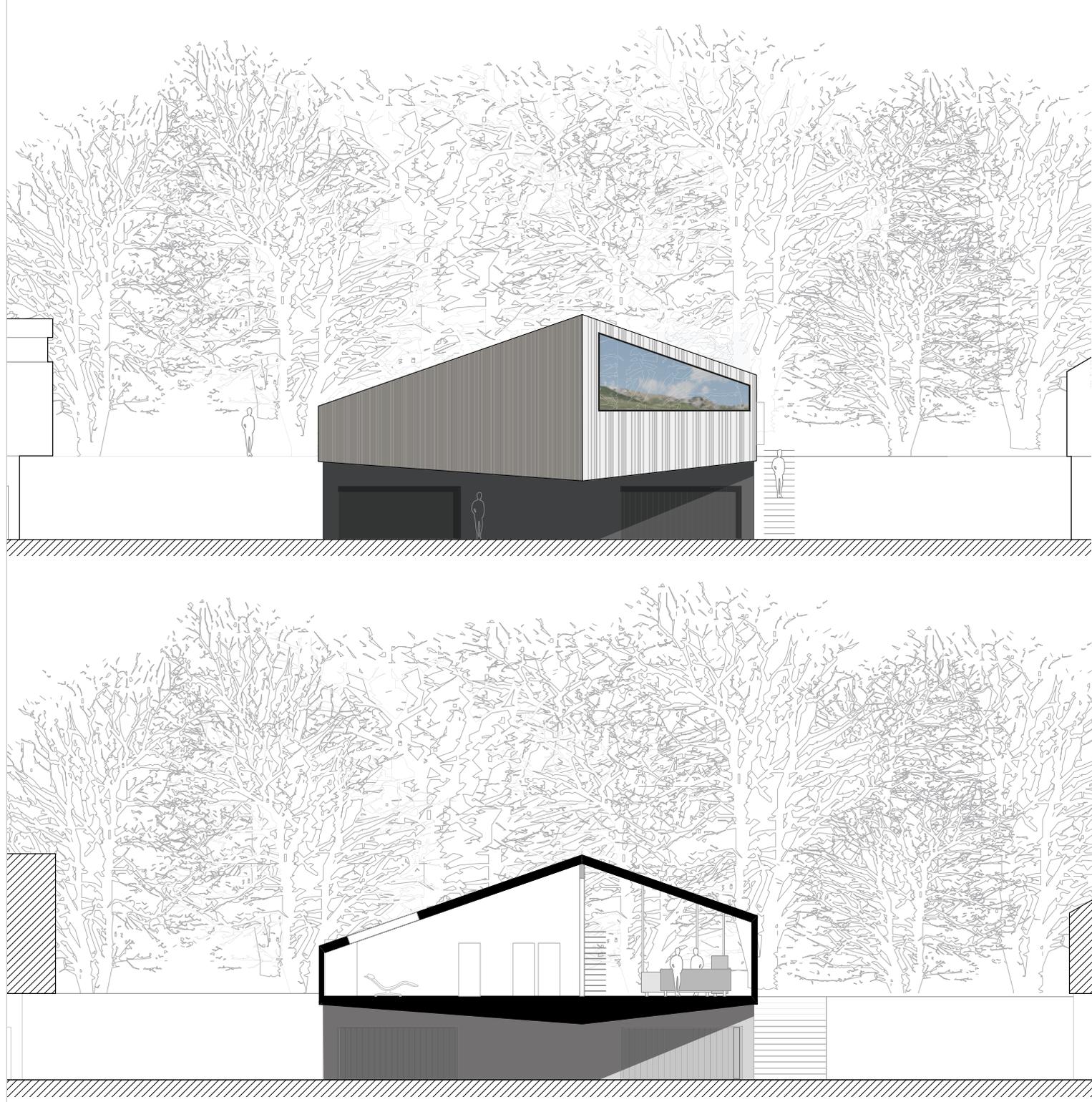
NIVEAU RUE 1.200
2 | 6 | 10m

L'effet trompe-l'œil de la façade sur rue (effet perspective) s'explique d'une part par le fait que la partie inférieure du volume en porte-à-faux descend en pente inverse par rapport à celle du toit (servant à reprendre les charges), et d'autre part par le fait que la baie vitrée panoramique suit la pente de la toiture.

FACADE SUR RUE 1.200
2 | 6 | 10m

A l'extrémité du dégagement un grand vélux est prévu éclairant l'espace de manière traversante.

COUPE AA 1.200
2 | 6 | 10m



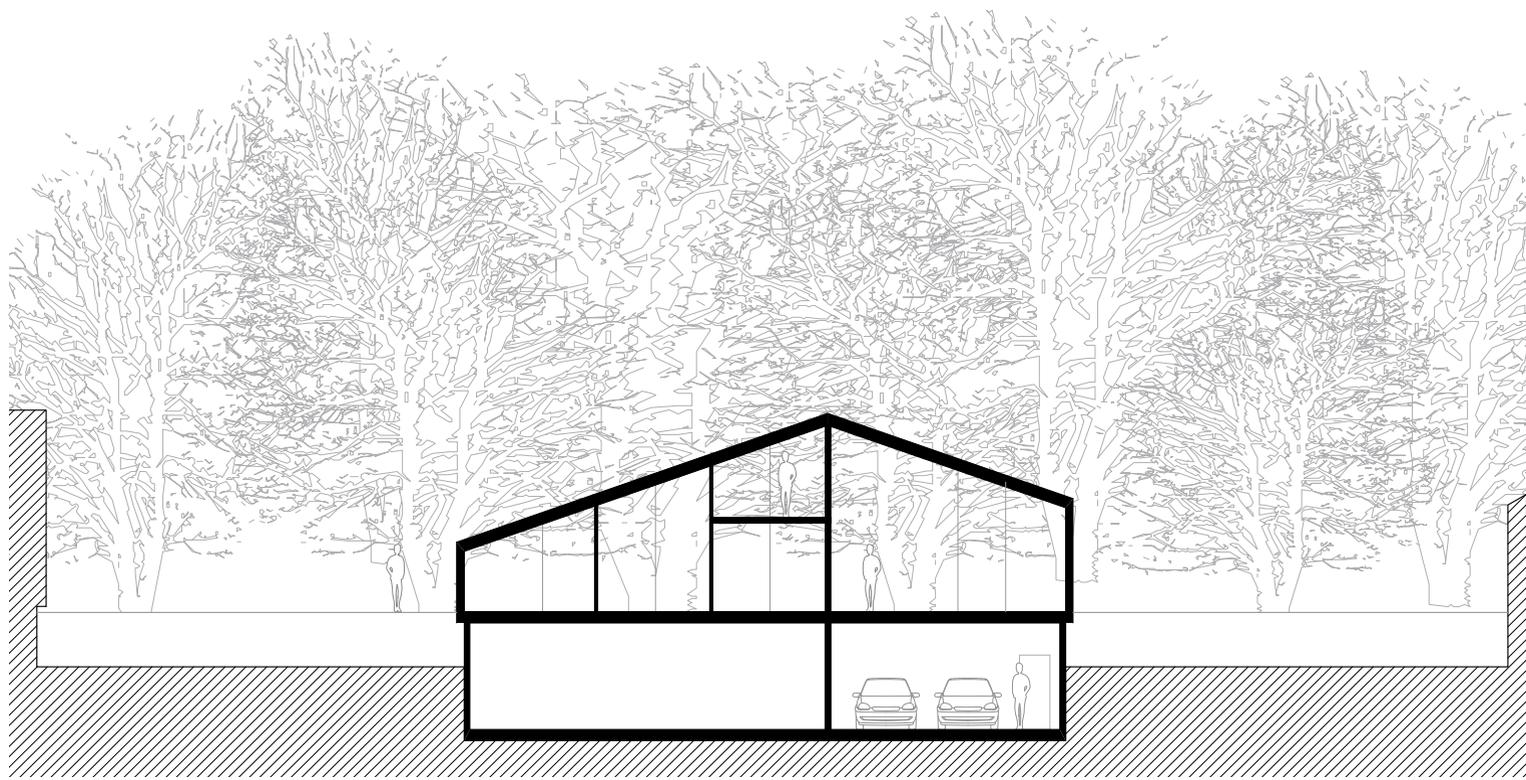
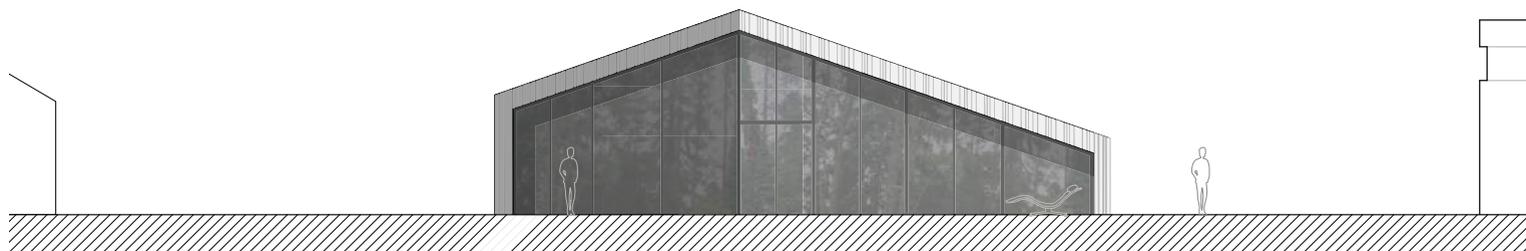
La façade sud étant totalement ouverte sur la forêt, celle-ci devient partie intégrante du logement et colore les espaces selon les saisons.

Les vitrages de la façade sud sont légèrement en retrait, protégés du soleil par un système de stores à lamelles motorisés (cf. coupe CC).

FACADE SUR JARDIN 1.200
2 | 6 | 10m

La cuisine et les trois chambres sont accessibles par de **grandes baies vitrées** en menuiserie métallique, affinant ainsi les meneaux des vitrages au maximum.

COUPE BB 1.200
2 | 6 | 10m

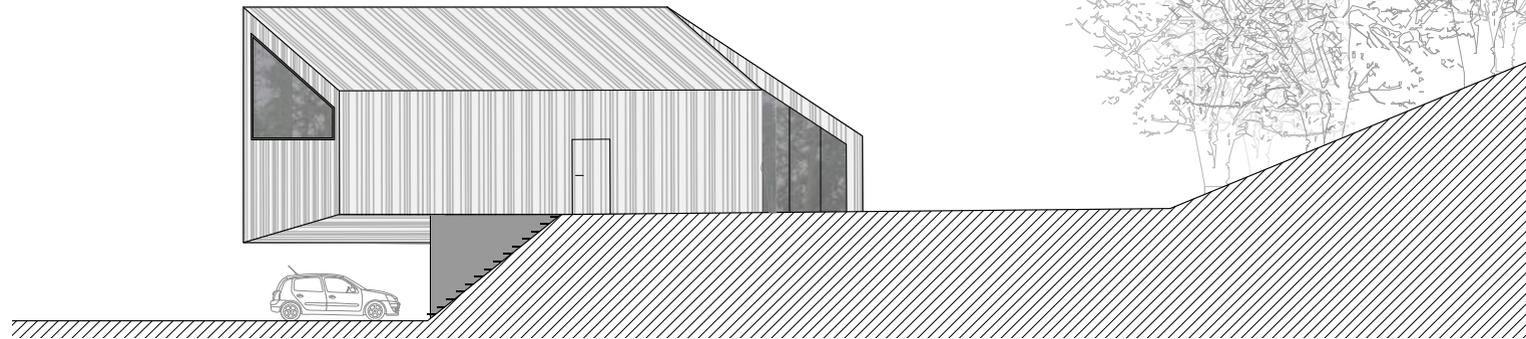


En été, les arbres de la forêt procurent de l'ombre et de la fraîcheur.

Toutes les façades, y compris la toiture et la face inférieure du porte-à-faux, sont ventilées derrière un **revêtement en lames de mélèze**.

L'épaisseur d'isolation correspond aux exigences Minergie.

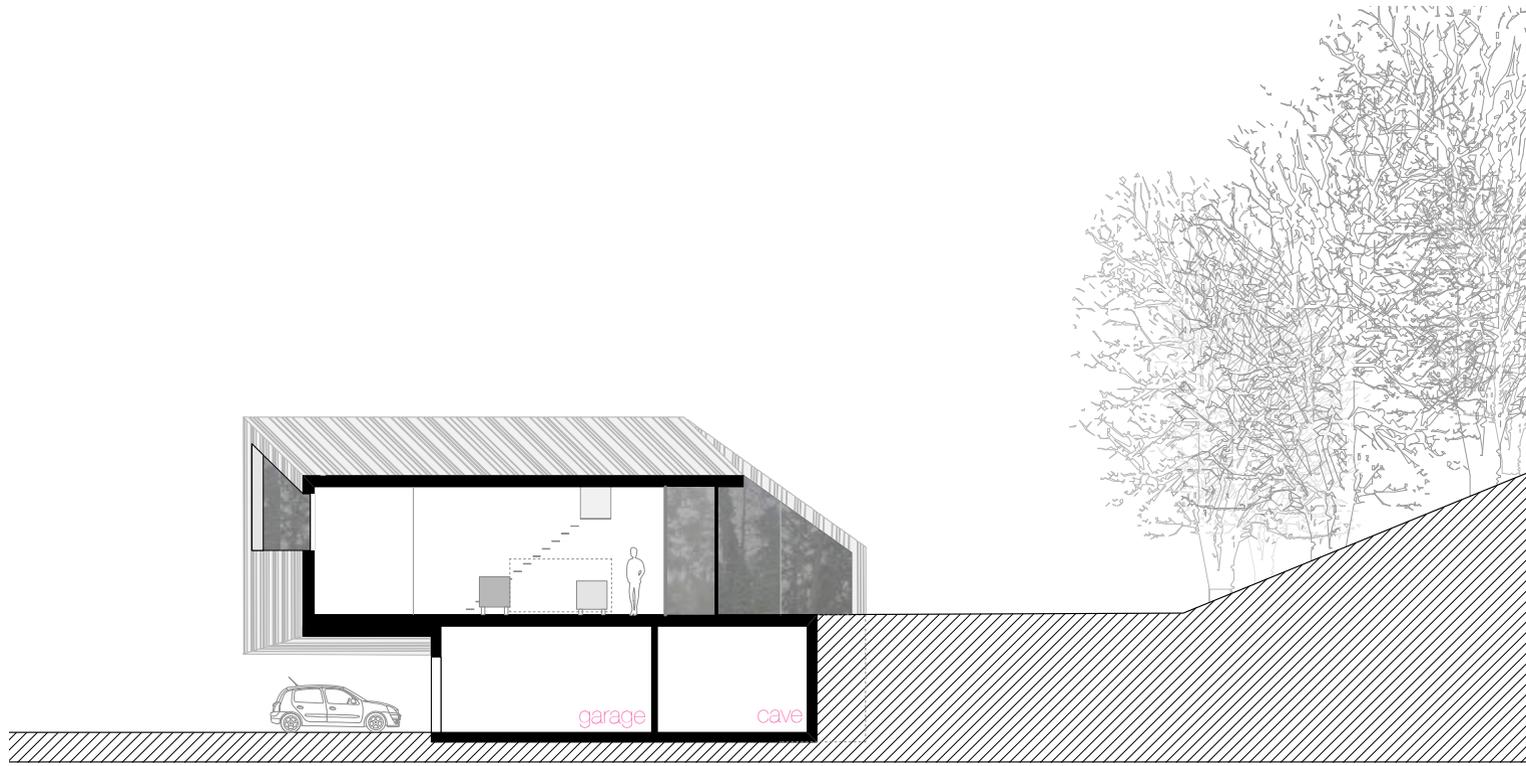
FACADE OUEST (ENTREE) 1.200
2 | 6 | 10m



En outre, le porte-à-faux qui avance côté rue permet:

- L'identification du logement comme élément architectural principal par rapport aux garages
- La création d'un **couvert pour les véhicules** stationnés devant les garages.

COUPE CC 1.200
2 | 6 | 10m



L'unité matérielle du volume est altérée uniquement par trois ouvertures: la baie panoramique, la façade sud et le vélux de l'espace polyvalent.

FACADE EST 1.200
2 | 6 | 10m

